

Séance du Conseil Municipal du mardi 05 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 05 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 27 juin 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François THOMAS.

Étaient présents 11 : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux : Alice DABADIE, Nicolas DARZAC, Didier DELORD, Christian FROUIN, Patrick JACQMOT, Cédric LABORDE, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE, Jacques LASSERRE, Frédéric RICHEVAUX, Jean-François THOMAS.

Excusés 4 : Christine BILLE, Cindy CALESTROUPAT, Louis GOMEZ, Guillaume LESCLOUPE.

Pouvoirs : 3 Christine BILLE à Christophe LANGLADE
Cindy CALESTROUPAT à Alice DABADIE
Louis GOMEZ à Jean-François THOMAS

Monsieur Christian FROUIN a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre la séance, présente l'ordre du jour et soumet à approbation le procès-verbal de la séance du 30 mai 2022. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Rappel de l'ordre du jour :

- Fête locale
- Cérémonie du 26 juillet
- Informations CCAA
- Questions diverses

1. Fêtes de VIELLA :

A ce jour, les instances gouvernementales ne mettent pas de restrictions pour l'organisation des fêtes locales des villages. Monsieur Cédric LABORDE Président du Comité des fêtes et membre du Conseil municipal, propose le programme du Comité.

Monsieur le Maire sollicite le Conseil pour l'organisation d'un vin d'honneur de la Mairie à l'attention des administrés le Dimanche 17 Juillet à 12h00. Le Conseil donne son accord à l'unanimité et valide la proposition d'offrir du punch.

Les commandes des fournitures (boissons, chips et cacahuètes) seront passées chez VIVAL. Concernant les accompagnements, le Conseil est favorable pour une commande de quiches et pizzas auprès du Bar Restaurant du Village.

L'organisation est prévue comme suit :

L'utilisation de gobelets jetables est validée par le Conseil municipal. Jean-François THOMAS commandera chez VIVAL les ingrédients pour la fabrication du Punch. Les volontaires Christophe LANGLADE, Christian FROUIN et Michel LAMARQUE se rendront disponibles mercredi 13 juillet en fin d'après-midi pour la préparation du Punch. Il est prévu la location d'une chambre froide qui sera positionnée sur une place de parking, à proximité du BAR (Christophe LANGLADE en informera Monsieur Roland DUPUY de VIVAL).

2. Cérémonie du mardi 26 juillet 2022

La commune de VIELLA organise chaque année la cérémonie commémorative des combats du Corps Franc Pommiers du 26 juillet 1944.

Le rendez-vous de cette commémoration le 26 juillet 2022, est prévu à 11h00 face au N° 40 Chemin du Souvenir. Monsieur le Maire propose d'être à la Mairie à 10h45 pour récupérer les drapeaux.

La cérémonie sera organisée à 11h15 à la stèle du souvenir. Les invitations seront envoyées par le secrétariat dans la semaine.

Le Conseil est d'accord pour offrir un vin d'honneur qui sera servi Square René CASSIN (ou au foyer en cas de mauvais temps). Des quiches et de pizzas seront commandées au Restaurant du village. Les agents communaux prépareront la stèle et disposeront des chaises pour les porte-drapeaux et les personnes âgées. La répartition des tâches se fait comme suit : Christian Frouin et Jean-Michel Lamarque pour porter les drapeaux, Christophe Langlade et Jacques Lasserre au micro. Christophe Langlade se charge du projet d'affiche.

3. Prochain recensement de la population de VIELLA

Comme indiqué lors de la dernière réunion, le recensement de la population de VIELLA sera effectué début 2023 du 19 Janvier au 18 Février.

Deux agents recenseurs doivent être recrutés. Monsieur le Maire sollicite le Conseil pour diriger des personnes intéressées vers le secrétariat de la Mairie.

Monsieur le Maire précise qu'il a mis à jour tout le fichier des adresses de la commune pour le compte de l'INSEE afin de préparer ce recensement.

4. Informations de la CCAA

Le dernier Conseil Communautaire a eu lieu hier soir 04 Juillet à VERLUS.

Le fauchage des talus et des accotements est en cours par l'entreprise DANÉY.

Le P.A.D.D. du P.L.U.I. examiné en Conseil Communautaire, devra être présenté à tous les Conseils Municipaux et sera examiné à VIELLA dès réception de la dernière version lors de la prochaine réunion. Il n'y aura pas de vote ; seule la mention qu'il a été examiné figurera sur le P.V.

Le Programme voirie "Investissement" est attribué à l'entreprise COLAS (seule entreprise qui a répondu à ce marché public).

5. Questions diverses :

* Accessibilité parking Cimetière et Station-Service : Le marché public avec l'entreprise GEOVIA a été signé . Le chantier devrait débuter après les vacances d'été début Septembre 2022.

* Décès sur la commune : Lundi 4 juillet 2022, la Mairie a été informée par la gendarmerie de la découverte d'une personne décédée à son domicile. Cette personne vivait seule et pour le moment, il n'y a pas de famille connue. Dans ce cas, c'est la commune qui doit prendre en charge les obsèques. La gendarmerie fait des recherches pour essayer de trouver le fils de cette personne. Les obsèques sont fixées Vendredi 08/07/2022 à 10h00 au cimetière de VIELLA.

* Piscine municipale : Comme prévu, la piscine est ouverte au public depuis le 1^{er} Juillet. Les installations deviennent vétustes. Les agents techniques de la Mairie ont constaté des fuites d'eau. La question de prévoir les réparations ou du maintien en service de cette piscine devra être posée. Lors de la fermeture de la saison, le 31 août 2022, un état des lieux et un bilan des réparations avec le coût seront à envisager.

Un projet d'organisation d'une soirée conviviale, courant 1^{ère} quinzaine d'août à la piscine, est porté à la connaissance de l'assemblée par un Conseiller municipal.

* Ateliers Numérique : Deux demi-journées ont été organisées les 13 et 27 Juin 2022 à la Mairie. Trois demi-journées sont programmées en Octobre, Novembre et Décembre prochain. Pour l'instant, ces ateliers ont connu un certain succès. Il faut peut-être améliorer la communication pour qu'un plus grand nombre de personnes n'hésite pas à y participer.

* Communication : Une conseillère municipale fait part de sa déception de n'avoir pas réussi à obtenir un consensus au sein de la commission communication qui aurait permis de publier un bulletin fin Juin. Une réflexion devra être menée lors d'une prochaine réunion.

* Journée Terre et Mer : Cette journée organisée le 25 Juin à la piscine par les Aquanautes de Capbreton et l'association Pierre et Terre de Riscle a connu un certain succès et sera sans doute à renouveler (peut-être étendre à d'autres couches de population)

* Accueil adolescents : Un camp est prévu les 21 & 22 Juillet pour les jeunes qui fréquentent l'accueil ados animé par Mégane de Pierre et Terre. Ce camp se déroulera au stade de VIELLA. Monsieur le Maire sollicite le Conseil pour une journée de corvée pour nettoyer correctement la Maison des Associations et de la Chasse qui est très sale.

Madame Alice Dabadie est volontaire pour organiser cette corvée le Mercredi 20 juillet à 18h30. Christian Frouin et Jacques Lasserre l'aideront. Un conseiller municipal indique qu'il faut prévenir les co-présidents de la société de chasse de l'organisation de cette corvée.

* VIELLA fait son cinéma : La soirée cinéma sera organisée Vendredi 8 Juillet au stade.

* France Services : Rappel pour information : France services permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Par exemples, il est possible de déclarer les revenus, faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité, demander une aide (allocation logement, R.S.A., retraite), créer son espace Pôle Emploi, gérer son compte Ameli, Etc..

Deux agents financés par la Communauté de communes Armagnac Adour accueillent le public à Riscle au n° 14 Rue des Pyrénées. Tél: 06 45 24 45 97

Monsieur le Maire invite les conseillers à diriger nos concitoyens vers ce service totalement GRATUIT.

Fin de la réunion à 21 H 00.